

Panrace CIMPAYE
Rue des Francs, 22/3
6001 Marcinelle
Royaume de Belgique

A Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies
à New York

Objet : Réaction au rapport des Experts.

Marcinelle, le 09 février 2012

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de m'adresser à votre autorité pour compétence afin de vous donner ma réaction contre le dernier rapport des experts des Nations Unies du 02 décembre 2011. En effet, au chapitre qui concerne le Burundi, les experts m'attribuent deux rôles contradictoires : d'un côté ils déclarent que je suis un partisan des FNL (Forces Nationales de Libération) qui cherche un soutien financier pour le mouvement ; d'un autre ils m'attribuent le rôle de saper la rébellion croissante des mêmes FNL par des contacts diplomatiques. Cette ambivalence prouve que la source qui a donné les informations à ce groupe d'experts a tenté de les rouler dans la farine. Cette source du Service National des Renseignements burundais semblait avoir pour seul objectif de décapiter l'opposition burundaise qui est en exil. Qui veut tuer son chien l'accuse de rage.

Cette manipulation apparaît alors évidente quand on se rend compte que le dit rapport des Experts présenté le 2 décembre 2011 a été rendu public juste dans la foulée de l'arrestation rocambolesque du Président du MSD, Monsieur Alexis Sinduhije, en Tanzanie ; c'était le 11 janvier 2012 à l'aéroport international de Dar-es-Salaam. Qui aurait téléguidé cette concordance ?

Monsieur le Secrétaire Général,

Je reste pertinemment convaincu que l'ONU est une organisation au service de la Paix et la Concorde entre les peuples. Je suis aussi persuadé que la Justice, le Respect des Droits de l'Homme sont inscrits en marque d'or au cœur de l'organisation que vous dirigez. Hélas ces valeurs sont devenues lettres mortes au Burundi. C'est précisément la pomme de discorde entre l'opposition burundaise, dont je fais partie, et le pouvoir de Bujumbura. Cette opposition ne réclame que le retour à un Etat de Droit. Je ne peux donc pas imaginer un seul instant que les Nations Unies prêtent main forte à un pouvoir qui travestit constamment les valeurs susmentionnées. Malheureusement l'esprit et la lettre de ce rapport des experts s'inscrivent dans cette logique : anéantir une opposition qui réclame le retour pacifique à un Etat de Droit au Burundi. Tout au long de ma vie politique j'ai toujours défendu bec et ongles les mêmes valeurs.



Pour vous en convaincre, il suffit de vous en référer aux différents représentants du Secrétaire Général des Nations Unies qui se sont succédés à Bujumbura depuis 1998 jusqu'à Monsieur Youssef Mahmoud, ils vous confirmeront que j'ai toujours contribué ardemment au retour à la paix au Burundi. Aujourd'hui, au lieu d'être récompensé pour tant d'efforts consentis, je suis présenté par le pouvoir de Bujumbura comme un homme à abattre ! Le drame étant que l'Organisation des Nations Unies, par ses actes manqués, participe à cette exécution.

Monsieur le Secrétaire Général,

Au-delà de ce rapport du 2 décembre 2011, le pouvoir de Bujumbura m'accuse d'avoir participé à l'assassinat d'un haut fonctionnaire des Nations Unies, le Docteur Kassy Manlan qui était le Représentant de l'OMS à Bujumbura en 2001. Le dossier ouvert en 2011 au Parquet Général de la République porte le numéro R.M.P.G. 615. Sont aussi mis en cause dans ce dossier d'assassinat, l'ancien Président de la République Monsieur Domitien Ndayizeye, l'ancien Procureur Général de la République, Monsieur Gérard Ngendabanka, le Président du MSD, Monsieur Alexis Sinduhije qui a été arrêté pour ce motif en Tanzanie le 11 Janvier 2012 et Maître François Nyamoya, Secrétaire Général en intérim du MSD, incarcéré à la prison de Mpimba depuis plus de six mois. Le dossier de ce Représentant de l'OMS assassiné en novembre 2001 est aujourd'hui devenu une épée de Damoclès suspendue sur la tête de l'opposition burundaise. Cette mort d'un fonctionnaire de votre organisation qui devient un outil pour persécuter l'opposition burundaise mérite de votre part une attention soutenue. A mon humble avis les Nations Unies devraient ouvrir une enquête ou relire les copies des investigations y relatives qui doivent être jalousement gardées à Genève ou à New York. Le silence des Nations Unies à ce sujet n'honore pas l'organisation. A ce titre ce silence coupable présente les Nations Unies comme une machine qui est en train de broyer l'opposition burundaise.

Monsieur le Secrétaire Général,

Un autre silence de l'organisation que vous dirigez autour des massacres de Gatumba du 18 Septembre 2011 inquiète, entre autres, les familles des victimes et l'opposition burundaise. En effet ce crime que le Président Nkurunziza lui-même a qualifié de crime contre l'humanité est aujourd'hui mis, à tort, sur le dos de l'opposition burundaise réunie au sein de l'ADC-
IKIBIRI (Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi). C'est ainsi que le 11 janvier 2012, le Président du MSD, membre de l'ADC-
IKIBIRI, Monsieur Alexis Sinduhije, a été arrêté en Tanzanie avec comme accusation ces massacres de Gatumba. Demain d'autres figures de la même opposition vont être malmenées pour un crime qu'ils n'ont pas commis. Pourquoi les Nations Unies ne diligenteraient-elles pas une enquête indépendante pour en établir les responsabilités ?

Monsieur le Secrétaire Général,

Avant de terminer ma réaction, je persiste et je signe que je ne suis pas un fauteur de guerre. Je suis convaincu que le salut du peuple burundais qui est à la croisée des chemins passe par une voie négociée entre partenaires politiques. Et cette négociation, loin de se focaliser sur le partage du pouvoir, doit tourner autour des mécanismes à mettre en place pour le respect et la mise en application de l'esprit et la lettre des Accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi signés à Arusha le 28 Août 2000. Le résultat de la force des armes nous l'avons aujourd'hui à Bujumbura : c'est la dictature, c'est l'exclusion, c'est le non



respect des droits de l'homme, c'est la production des réfugiés politiques, c'est la production des prisonniers politiques. A quoi bon rééditer la même aventure ? Dans cette dynamique d'une voie négociée, les Nations Unies devraient se garder de tomber dans le piège du pouvoir de Bujumbura qui ne rêve que d'une chose : la décapitation de l'opposition. A ce titre les Nations Unies doivent avoir le courage de prendre en main les dossiers des crimes commis au Burundi afin d'en désigner les véritables auteurs. Sinon les boucs émissaires s'en remettront à la justice internationale. Quant au rapport des experts du 2 décembre 2011, il est évident qu'il a été dicté par le Service National des Renseignements burundais. Dès lors il est aisé de comprendre les contre-vérités contenues dans ce document.

Monsieur le Secrétaire Général,

Je peux vous assurer que si Monsieur Agathon Rwasa, pionnier de la lutte armée au Burundi, Monsieur Léonard Nyangoma, président fondateur du CNDD devenu CNDD-FDD, Madame Pascaline Kampayano, ancienne coffre-fort du CNDD-FDD, Monsieur Alexis Sinduhije, Président du MSD, un parti qui a obtenu plus de 60% des voix auprès des forces de défense et de sécurité burundaise, et moi-même avons pris la décision de combattre militairement le pouvoir de Bujumbura, nous serions déjà confortablement assis à Bujumbura. Cette voie n'est pas la nôtre ! Nous vous demandons de vous impliquer pour une voie négociée. La seule voie en laquelle nous croyons aujourd'hui.

Dans l'espoir d'une suite favorable à la présente réaction, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies, l'expression de mes sentiments respectueux.

Pancrace CIMPAYE



T.C.P.I. à

Corps diplomatique accrédité à Bujumbura.
L'ADC-IKIBIRI.